Image not found or type unknown

Contester les honoraires de son avocat en appel

Par **jevaiscraquer**, le **15/02/2010** à **22:29**

Bonjour à tous,
voici ma mésaventure: une avocate du barreau de bordeaux défend mon dossier puisque nous avons été assignés par un couple de particuliers auprès qui nous nous étions engagés à acheter la maison mais n'ayant obtenu nos prets cela n'a pû se faire (également nous avions obtenu un refus de permis de construire) Bref l'affaire paraît simple, mon avocate me fait signer une convention d'honoraires et l'affaire se juge en 1ere instance nous sommes condamnés à verser l'intégralité de la clause pénale soit 30000 euros.
Nous avions versé pour tout cela 3000 euros à l'avocate (15 pages de conclusion).
Elle rédige donc des conclusions (36 pages avec moultes redites et citations directes de pièces) et là surprise!!!!! 16 heures de travail facturées plus les frais annexes la facture arrive 4500 euros!!!!!!!!!!Je suis abasourdie!!! Que faire?
Merci pour vos conseils je suis vraiment perdue

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés